

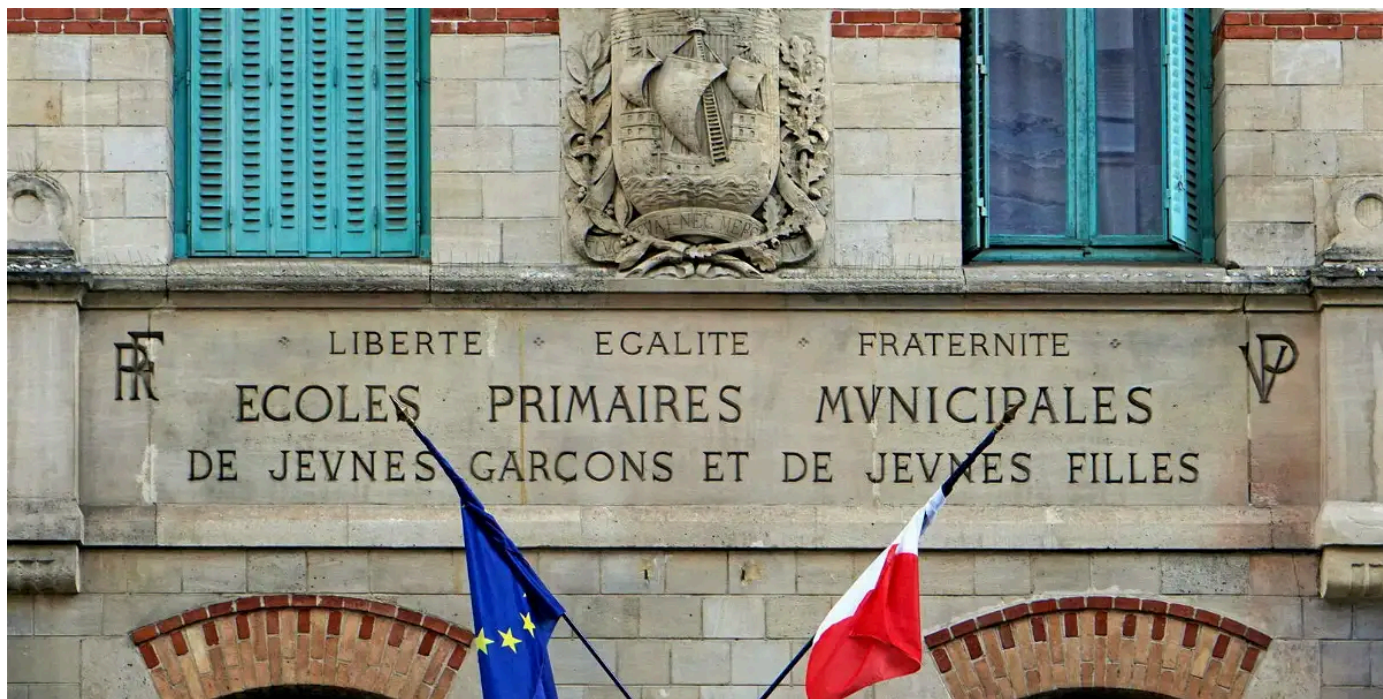
Société

## Port de l'uniforme : un directeur d'école menacé et accusé d'être anti-musulman

Les élèves de l'établissement doivent expérimenter le port de la tenue commune à partir de la rentrée prochaine. Un collectif y voit une « obsession anti-musulman ».

Par Antoine Bouchet

Publié le 30/04/2024 à 11h35



Fronton d'une école élémentaire parisienne (photo d'illustration). © www.alamy.com / Alamy Stock Photo / Abaca

Temps de lecture :  
2 min



La laïcité de nouveau testée dans l'école de la République ? Nicolas Bourez, le directeur de l'école élémentaire André-Chénier, située à Neuilly-sur-Marne, en Seine-Saint-Denis, est accusé d'être « anti-musulman » pour être favorable à **la tenue commune**, que ses écoliers devaient porter à partir de la rentrée prochaine.

### LE POINT DU SOIR

*Tous les soirs à partir de 18h*

Recevez l'information analysée et décryptée par la rédaction du Point.

**S'inscrire**

En vous inscrivant, vous acceptez les [conditions générales d'utilisations](#) et notre [politique de confidentialité](#).

Lundi 29 avril, le chef d'établissement a publié une vidéo sur X dans laquelle il affirme ne pas se rendre à l'école qu'il dirige à cause des menaces dont il fait l'objet. « Je n'irai pas dans l'école que je dirige depuis quinze ans. Je n'irai pas parce que je suis pris pour cible parce que j'ai souhaité m'engager dans le projet ministériel, porté par l'actuel Premier ministre, d'expérimentation de la tenue commune », alerte Nicolas Bourez. Avant de poursuivre : « Un comité de défense de l'école publique me cible, m'insulte, m'expose lâchement, dangereusement, en distribuant des tracts dans la cité, dans tout le quartier, dans toute la commune. On sait où ça a mené. On connaît déjà plusieurs histoires malheureuses. »



Watch on X

« Je ne veux pas aller travailler, je ne veux pas aller exposer mes élèves à des risques qui pourraient être immenses », conclut le directeur de l'école, qui assure que le collectif « veut sa peau ». Le 26 mars dernier, le proviseur du lycée parisien Maurice-Ravel avait démissionné après avoir reçu des menaces de mort pour avoir demandé à une élève de retirer son voile. Une affaire prise très au sérieux, trois ans et demi après l'assassinat de Samuel Paty par un terroriste islamiste qui lui reprochait d'avoir montré des caricatures de Mahomet en cours.

## Signalement fait au procureur et à la préfecture

Selon Le Figaro, les tracts évoqués par Nicolas Bourez lui reprochent une interview donnée au magazine *Causeur*. « Que fait un directeur d'école publique dans un tel magazine ? » qui « s'est illustré par son soutien à M. Zeproust », est-il écrit.

Le tract, signé par le Comité de défense de l'école publique de Neuilly-sur-Marne, accuse d'autre part le chef d'établissement de s'être « allié » avec le maire de la commune « pour faire une propagande pour le port de l'uniforme dans les écoles primaires ». « L'obsession vestimentaire de M. Bourez cachait-elle une obsession anti-musulman ? » assène enfin le texte.

---

**À lire aussi :** **P** Violences à l'école : l'ordre ne se quémande pas, il s'impose !

---

En réaction, le syndicat Action et démocratie CFE-CGC, auquel Nicolas Bourez est adhérent, a indiqué avoir saisi le Premier ministère. Contacté par *Le Figaro*, le rectorat de Créteil indique que le chef d'établissement avait déjà porté plainte et que la protection fonctionnelle lui a été accordée.

**Nicole Belloubet** @NBelloubet · [Suivre](#)

Mme @MarionMarechal, je n'ai pas attendu votre tweet à intérêt électoral pour agir avec fermeté.

Dès connaissance des faits : un signalement au procureur a été fait, la protection fonctionnelle accordée et la sécurité du directeur renforcée en lien avec les forces de l'ordre.

**Marion Maréchal** @MarionMarechal

Accusé d'islamophobie (et donc en danger de mort) pour avoir voulu expérimenter l'uniforme à l'école, @BourezNicolas, directeur d'une école à Neuilly-sur-Marne, appelle au secours !  
Faut-il un nouveau Samuel Paty pour que @NBelloubet réagisse ?

12:32 PM · 29 avr. 2024



Répondre



Copier le lien

[Lire 377 réponses](#)

La miniprout de l'Éducation nationale, Nicole Belloubet, interpellée sur le sujet par Marion Maréchal, affirme avoir également effectué un signalement au procureur et à la préfecture.

### À ne pas manquer

Violences à l'école : l'ordre ne se quémante pas, il s'impose !

## Un avis, un commentaire ?

Partagez votre opinion avec les autres membres du Point.

S'abonner

---

### Commentaires (30)

**alto33** 30-04-2024 • 14h35

Bientôt deux France avec une zone occupée et une zone libre à définir ? Le sursaut va-t-il arriver ou allons-nous courbe... [Lire plus](#)

---

**guy bernard** 30-04-2024 • 14h20

Nos écoles sont laïques et donc y évoquer la religion n'a pas de sens.

A l'École, le directeur d'École n'est donc ni anti-musulman ni pro-musulman, la religion n'y existe pas.

[Lire moins](#)

---

**mustel** 30-04-2024 • 14h18

Et ça continue !

---

**R. de Thilay** 30-04-2024 • 14h16

L'ordre et la Patrie ; voilà l'urgence pour sauver la nation

---

**VT35** 30-04-2024 • 14h12

Derrière cette affaire il y a vraisemblablement un islamiste. L'accusation d'islamophobie sur les réseaux sociaux est un appel à une attaque en meute. C'est une forme de menace de mort, une manœuvre de terrorisme à peine dissimulée. Il faut réagir vite et durement. Identifier le meneur et le coffrer. Sans quoi le terrorisme islamique va détruire nos écoles.

[Lire moins](#)

---

**rojemar** 30-04-2024 • 14h02

Tous ces faits divers récents prennent une tournure plus qu'inquiétante !

Tous ces refus des lois républicaines laissent mal augurer d'un avenir serein.

Lire le livre d'Abnousse Shalmani

[Lire moins](#)

---

**Eryk** 30-04-2024 • 14h01

C'est qui qui commande en France ?

---

**critique** 30-04-2024 • 14h01

Mais n'est-il pas anticatholique aussi, et est-ce que ça pose un problème ?

---

**Martinoune** 30-04-2024 • 14h00

Pour justement respecter la loi et l'égalité, le port de l'uniforme est une bonne solution.

Qd je suis allée en pension à 11ans, ds un établissement public, le port de l'uniforme et de la blouse permettant de ne pas savoir " qui était qui", pas d'origine sociale, de religion... Nous étions ttes pareilles ! Cette association militante dévoie la décision du 1er ministre, tellement mal représenté par une ministre décidément inadaptée à la mission qui lui incombe!

Et c'est le chef d'établissement qui devient cible et victime ! Et sa mise en danger devrait nous alarmer.

[Lire moins](#)

---

**Carlo Bruno** 30-04-2024 • 13h55

Aucune protestation des autorités religieuses et associations musulmanes contre cette fatwa qui menace un directeur d'école ?... Qui ne dit mot consent !...

[Lire moins](#)

---

**aligoté** 30-04-2024 • 13h54

Au Point. Qui est président de cette association ?... Et les membres de son bureau. ? Si cette association à respecté la loi c'est facile pour une rédaction de trouver... Merci de publier les noms et là on verra si nos politiques auront le courage de la sanction...

Alors messieurs Macron Attal ont vous attends...

[Lire moins](#)

---

**bien triste tout cela** 30-04-2024 • 13h47

Certains intégristes ont un vrai complexe de persécution.

Toute loi est forcément dirigée contre eux ! (à leur avis)

Des spys peuvent ils soigner les gens ayant ces complexes de persécution ? Car la situation s'aggrave.

Par ailleurs, la loi pour la laïcité en 1905 a été crée à cause de la religion chrétienne. Maintenant elle concerne TOUTES les religions.

[Lire moins](#)

---

**MC33** 30-04-2024 • 13h45

J'aimerais quand même que tous ces éminents membres d'assocés ou de collectifs, dont la caractéristique commune est de nous polluer la vie à nos frais, nous expliquent en quoi le port obligatoire de l'uniforme serait anti musulman. Et le port du voile ou autre textile recouvrant les cheveux des femmes ? Ne serait-il pas anti musulman, lui aussi ? Il est vrai que lui ne vise que la moitié sans importance réelle de l'humanité.

[Lire moins](#)

---

**Carafe** 30-04-2024 • 13h45

Pas de dissolution ?

Trop a gauche comme les soulèvements de la terre peut être ?

---

**Alec\_56** 30-04-2024 • 13h39

... Constitué d'un qamis pour les garçons et d'une abaya pour les filles, les mêmes qui s'insurgent aujourd'hui auraient trouvé qu'il s'agissait là d'une proposition de mise en place d'un uniforme tout à fait bienvenue... N'est-ce pas ?

[Lire moins](#)

---

**MC33** 30-04-2024 • 13h30

"une affaire prise très au sérieux" ? Vraiment ? Tellement au sérieux que la seule réaction que les ministres ait trouvée se résume en des "signalement " à "la justice" ? C'est tout ce que leur légendaire courage leur inspire ? Quel plaisir résultera de leur mine déconfite aux résultats des prochaines élections ! J'en ris déjà.

[Lire moins](#)

---

**Bertinet** 30-04-2024 • 13h19

Le comité de défense de l'école publique ? Qui est dans ce comité ? Combien sont-ils ? Des personnes avec OQTF ? La République Française et ses représentants comme ce Directeur se doivent d, être respectés, que l'on soit d'accord ou non ! En France, pays démocratique, laïc ce n'est pas l'anarchie. Si quelques-uns ne sont pas d'accord, qu'ils attendent les élections ! Et enfin, j'espère.... Encore une fois que la Justice passe et fasse son devoir avec sévérité.

[Lire moins](#)

---

**NeunoeilD** 30-04-2024 • 13h10

En résumé, les institutions suivantes doivent donc être considérées comme étant anti-Islam, à savoir la police, l'armée, les sapeurs-pompiers, l'hôpital, etc. ; en somme, toute entité qui impose le port d'un uniforme ou d'une tenue spécifique pour l'exercice de ses fonctions.

Je suggère aux membres du Comité de défense de l'école publique de Neuilly-sur-Marne de placer leurs enfants en école confessionnelle hors contrat, là où leurs convictions et leur sensibilité seront respectées. Sinon, il est possible d'émigrer vers des pays plus tolérants.

[Lire moins](#)

---

**Mjoke** 30-04-2024 • 13h02

Ce collectif doit être dissous et ses dirigeants jugés pour révolte contre nos principes de laïcité et menaces contre ce directeur d'école.

[Lire moins](#)

---

**P'tit-Loup** 30-04-2024 • 12h59

Tout mon soutien à ce directeur d'école, sans réserves !

Nos zélites politiques vont-elles (enfin) réagir autrement qu'avec un tweet ?... On attend avec beaucoup d'impatience les suites de nos zautorités.

Sinon ce qui s'est passé hier en Allemagne à Hambourg dans une manifestation risque de donner le ton d'un avenir très proche, et là l'uniforme sera pour tout le monde et pas qu'à l'école.

[Lire moins](#)

---

**Mh67** 30-04-2024 • 12h29

Et au final que va t on faire ? Baisser le f\*\*c ou maintenir la décision de tester l'uniforme. Mme la ministre il ne suffit de signaler au procureur ! Quelle est votre décision ?

[Lire moins](#)

---

**ph78** 30-04-2024 • 12h14

Il ne faut pas que l'obligation du port de l'uniforme repose sur les épaules d'un seul chef d'établissement qui est à portée des représailles les plus virulentes, il faut que ce soit une décision nationale actée dans la loi.

Le chef d'établissement applique la loi c'est tout

[Lire moins](#)

---

**L'Horizon** 30-04-2024 • 12h10

Aucune procédure contre ce collectif islamiste et antiFrance.

---

**ALT** 30-04-2024 • 12h08

À Antoine67 : l'enquête administrative ne concerne que les manquements de l'Administration ou de ses membres.

---

**dojom** 30-04-2024 • 12h06

L'islamisme va se nicher même dans des comités de défense de l'école publique, incroyable mais vrai !

---

**bob77** 30-04-2024 • 12h04

Ce pays devient fou, complètement ingérable et l'on ne leur que tous être derrière ce directeur. doit on laisser le diktat des associations à portée religieuse diriger la façon dont on souhaite transmettre le savoir et les valeurs de l'école. Nous connaissons tous la réponse mais personne n à ce qu'il faut dans le pantalon pour l'imposer

[Lire moins](#)

---

**dojom** 30-04-2024 • 12h03

Pauvre ministre qui trouve le besoin de citer le pen pour se justifier, elle aurait bien aimé ne rien faire du tout ou gronder le directeur de cet établissement pour avoir publié son problème sur les réseaux sociaux !

[Lire moins](#)

---

**pepito1** 30-04-2024 • 11h57

Cela ressemble au refus d'obtempérer à une obligation parfaitement légale. Les membres de ce "collectif" devraient être poursuivis pour atteinte à la laïcité.

[Lire moins](#)

---

**Papyboss** 30-04-2024 • 11h49

Moi enseignant je soutiens entièrement ce directeur d'école. Je suis à 100% pour le port de l'uniforme à l'école, au collège et au Lycée. J'ai travaillé 14 ans en Afrique. Tous les élèves étaient en uniforme, et tous respectaient cet uniforme : animistes, chrétiens évangélistes, catholiques et musulmans. Je ne vois pas pourquoi ce ne serait pas pareil en France ? Cette opposition dans la commune est stupide. La laïcité est une loi, ne pas si plier est donc contraire à la loi et constitue une infraction. Cette association devrait être condamnée pour propagande illicite.

[Lire moins](#)

**Antoine67** 30-04-2024 • 11h46

Fait un signalement au Proc, mais pas « d'enquête administrative » ... rien à dire, l'EN a une ministre de choc, efficace et réactive !

[Lire moins](#)

### L'INFO EN CONTINU

 **Le Point**



S'abonner

**13H49** - Agression de Samara : l'enquête administrative écarte une...

**11H35** - Port de l'uniforme : un directeur d'école menacé et accusé d'être...

**10H00** - Insécurité à l'école : les professeurs se forment à l'autodéfense

Toute l'actualité Société



Rejoignez les esprits libres

**1€** | le 1<sup>er</sup> mois  
sans engagement

S'abonner

### LA SÉLECTION DE LA RÉDACTION

**P.** Monde arabe : « À bas l'Occident, mais il doit libérer la Palestine »



**P.** Licenciement de Jean-François Achilli : scandale à Radio France



**P.** Charles III : le retour à la normale n'est pas pour tout de suite



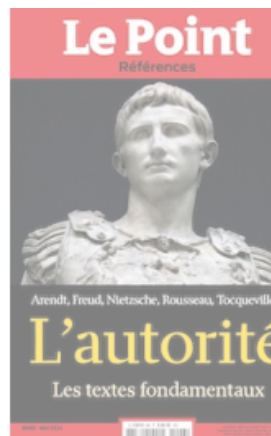
### LES PLUS LUS

**1** « Avions du Jugement dernier » : la commande XXL de l'US Air Force

**2** Radio France : le journaliste Jean-François Achilli licencié pour faute grave

**3** Licenciement de Jean-François Achilli : scandale à Radio France

### NOS HORS-SÉRIES



Lundi 29 avril 2024

[Voir les hors-séries](#)



### LE CLASSEMENT DES HÔPITAUX



**P. EXCLUSIF.** Les tableaux d'honneur 2021 des hôpitaux et cliniques

**P.** Palmarès des hôpitaux : un professeur de médecine dénonce la censure

Trouver le meilleur hôpital

## Le Point

Consultez toute l'actualité en France et dans le monde sur *Le Point*, suivez les informations en temps réel et accédez à nos analyses, débats et dossiers.

### LES UNIVERS



Le Point Montres



Le Point Vin



Le Point Auto



Le Point Pop



Le Point Afrique



Eurêka

### LIRE LE POINT

Abonnement

L'édition de la semaine

La boutique

L'application mobile

Les newsletters

### À PROPOS

Expérience Le Point

Tutoriel Vidéo

Publicité

Le Point Stories

Nous sommes OJD

Les forums du Point

### LIENS UTILES

Nous contacter

Nos journalistes

Archives

Le Point pour les déficients visuels

FAQ

Abonnements

Plan du site

## LES SERVICES

Cours de langues

Forfait mobile

Comparateur PER

Comparateur VPN

Code promo lastminute.com

Code promo C&A

Code promo Emirates

Code promo Bleu Bonheur

Code promo SFR

## SUIVEZ-NOUS



---

[Portail de la transparence](#) - [Mentions légales](#) - [CGU](#) - [CGV](#) - [Conditions générales d'un compte client](#) - [Charte de modération](#) -

[Politique de protection des données à caractère personnel](#) - [Gérer mes cookies](#)